

# Compte rendu du Conseil du 9 novembre 2015

Secrétaire de séance : David VERT

## Ouverture du Conseil Municipal à 20h30

-Approbation à l'unanimité du Compte rendu du dernier conseil.

## Ordre du Jour

### **Fusion des intercommunalités**

Présentation de la carte des communautés de communes actuelles et présentation de la proposition de fusion des intercommunalités établie par le Préfet.

Concernant la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole le Préfet propose le regroupement avec les Communautés de Communes de Côtes de Champagne et Saulx et Saulx et Bruxenelle. Il serait également possible que la Communauté de Communes de Perthois Bocage et Der soit rattachée à cette future communauté de communes ce qui conduirait à une communauté de communes regroupant 85 communes avec environ 120 délégués.

La fiscalité des trois EPCI n'est pas identique. Lors de la création de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole on a constaté une augmentation des taux pour la Communauté de Communes de la Vallée de la craie, la fusion proposée en entrainera une autre encore plus importante.

La proposition de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole à la CDCI est de lui permettre de rester seule avec la possibilité d'intégrer les communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix.

Le vote de la CDCI sur le schéma préfectoral aura lieu au mois de janvier.

Le Conseil donne son accord pour que la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole reste seule 13 votes pour et 2 abstentions.

### **SCOT du Pays de Châlons-en-Champagne**

Le SCOT du Pays de Châlons est en cours de révison, mais celui-ci peut être remis en question si la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole fusionne comme le prévoit le schéma du Préfet, la CCMC passerait alors dans le Pays Vitryat.

Dans le cas où le SCOT ne serait pas arrêté, l'Etat prendrait la compétence urbanisme et la délivrance des permis de construire.

Le SCOT du Pays de Châlons met en place une OPAH (opération de l'amélioration de l'habitat) actuellement gérée par Mme Amélie NICLET directrice des services à la CCMC. La CCMC versera 6,50€ par habitants pendant trois ans en complément du financement par diverses subventions.

## **Révision du PLU**

Nouvelle délibération pour motiver la procédure de révision.

## **Modification du poste de secrétaire de mairie**

Le poste de secrétaire de mairie est actuellement ouvert en tant qu'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe, le Maire propose de le modifier en Adjoint Administratif de seconde classe afin de stagiairiser l'actuelle secrétaire. Le Conseil donne son accord.

## **Dématérialisation des convocations du conseil municipal**

Dans la continuité de la dématérialisation, il est proposé de dématérialiser toutes les convocations et invitations pour ceux qui possèdent une boîte mail. La mairie fera également des économies en frais de timbres. Le conseil donne son accord.

## **Association foncière, délégués communaux**

Désignation par le Conseil de la deuxième moitié de liste :

Denis LESAIN

Etienne HERISSANT

Alain LAURENT

Olivier BALOURDET

Florent BAILLIA

## **Rapport sur la qualité de l'eau**

Le Maire donne lecture du rapport.

Bon rendement du réseau.

Bonne qualité de l'eau, taux de nitrates corrects depuis le mélange des eaux de Châlons et du puits du syndicat

Il est évoqué un problème de dosage de chlore.

Question sur la qualité de l'eau du parc des jeux ? C'est la même que celle qui arrive chez les particuliers.

## **Création d'un site internet**

Le site internet de la CCMC ne permet un accès direct à la commune et ne permettra pas de donner toutes les informations relatives à la commune, il est proposé de créer un site propre à la commune. L'association des maires de France propose une base très simple d'utilisation avec Campagnol pour la somme de 180€ par an. Le Conseil donne son accord.

## **Commission de sécurité pour la salle des fêtes**

Le responsable animation de la CCMC indique que la Direction de la Jeunesse, Sport et de la cohésion sociale a précisé qu'elle ne donnerait plus son accord à l'organisation d'activités dans la salle des fêtes sans le passage de la commission de sécurité.

Il est proposé de demander à la commission de sécurité de venir faire un contrôle de la salle des fêtes.

### **Subvention Comité des fêtes**

L'animation de la fête foraine n'a pas eu un grand succès, la question se pose de savoir si cette animation doit être poursuivie. Les manèges quant à eux ont remportés un grand succès.

Suite à la fête foraine, un déficit de 212€ a été constaté par le comité des fêtes, une subvention de 212 € est votée pour combler ce déficit. Une subvention de 1000€ est accordée pour l'organisation du Noël des enfants.

### **Agrément balade fleurie**

L'animation organisée par l'AFR et la commune a eu du succès.

Il est proposé de nouvelles plantations avec un étalement de la floraison, proposition de planter des arbustes permettant de nourrir les oiseaux.

Proposition d'agrémenter la ballade de panneaux représentant d'anciennes cartes postales sur le travail de la craie.

Proposition de plantation d'arbres dans le cadre de l'action « un arbre pour le climat ».

### **Carrière Omya Saint-Germain-La-Ville Vesigneul-sur-Marne**

La première carrière de Saint-Germain-La-Ville a été remise en état suite à la fin de son exploitation, la proposition de la reboiser avait été acceptée, ce qui a été fait.

L'exploitation de la deuxième partie de la carrière côté Vesigneul-sur-Marne est achevée, les talus seront laissés dans l'état pour protéger le sisymbre couché.

Le fond de la carrière devrait être réhabilité en terres agricoles. En accord avec le Maire de Vesigneul-sur-Marne il pourrait être proposé à l'entreprise Omya le rachat des terrains pour les replanter. Des subventions de l'Etat et de l'Europe pourraient être obtenues. Le Maire propose de continuer les discussions avec Omya. Le Conseil donne son accord.

### **Travaux du SIEM rue de Marne et Grande rue**

Les plans sont présentés, aucune date n'est encore définie pour le début des travaux. Une demande a été faite pour mettre les mêmes lampadaires mais en led. Il a été demandé également dans la continuité de ces travaux d'installer des lampadaires rue de Marson pour l'accès à l'Orée du bois.

### **ANC Mairie, salle des fêtes**

Un devis a été demandé à l'entreprise retenue par la CCMC afin de mettre aux normes l'assainissement de la mairie et de la salle des fêtes, d'autres devis seront demandés à d'autres entreprises

### **Questions diverses.**

-De nouvelles guirlandes électriques ont été commandées, une réunion sera organisée pour définir leurs emplacements.

-Une demande a été formulée par des parents pour installer de nouveaux jeux au parc des jeux pour les plus grands. Il a aussi été demandé un terrain de cross pour les plus grands, cela n'est pas possible dans le parc des jeux.

-Un architecte s'est rendu à l'église afin de faire un état des lieux. Avant de réparer la sacristie, il faudrait en consolider la structure.

-Suite au décès de M BODIN employé communal, son remplacement n'interviendra pas avant le printemps 2016. La possibilité de créer un poste à temps complet avec la commune d'Omey est envisagée.

Fin du Conseil à 22h30.